

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3834 - Vendredi 05 Mars 2021 - Prix : 200 Fc

EDUCATION

5 écoles privées fermées pour non-respect de la réglementation



Moindjié Moussa ministre de l'éducation nationale

ENCORE + D'ACTION AVEC LES OFFRES CANAL+

MEN IN BLACK : INTERNATIONAL
EN MARS SUR **CANAL+**



DU 1ER AU 15 MARS 2021
FORMULE LE PACK
+ DECODEUR
A 17 000 KMF
AU LIEU DE 20.000 KMF*

LES OFFRES

CANAL+

*Offre valable aux Comores du 1er au 15/03/21 pour tout nouvel abonnement d'une durée d'un mois en paiement comptant à la formule **LE PACK à 16.000 KMF/mois**. Le décodeur est à 10000 KMF ou les 10000 KMF. Uniquement pour toute personne non cotisée au cours des 3 derniers mois. Voir conditions et autres offres en cours en boutiques CANAL+.

CANAL+ Réunion : S.A.S au capital de 1.500.000 € - R.C.S. de Saint-Denis 352 827 646.

DIPLOMATIE

Ahamada Hamadi : "Nous avons jugé utile de soutenir l'Arabie Saoudite"

La position et la stratégie diplomatique des Comores ne fait pas l'unanimité au sein de l'opinion publique. Le communiqué publié le 1er mars dernier dans lequel la diplomatie comorienne dit apporter « son soutien indéfectible » à l'Arabie Saoudite est mal perçu. Le gouvernement se justifie par la voix du conseiller diplomatique du Chef de l'Etat et parle de choix « utile » et de « nécessité ». L'opposition pour sa part ne s'est pas exprimée.



Siège du ministère des affaires étrangères comorien

Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé de la Diaspora a publié le 1er mars dernier un communiqué dans lequel il « manifeste son soutien indéfectible à l'Arabie Saoudite et condamne les allégations de certains services qui veulent se substituer à la justice et aux tribunaux des pays tiers ». Un document qui est sorti juste après

que le président américain Joe Biden a déclassifié le dossier sur l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi dont le Prince héritier du royaume saoudien, Mohamed Ben Salmane serait mis en cause.

Le conseiller diplomatique du président Azali Assoumani, Ahamada Hamadi revient sur le

regard porté sur ce communiqué par l'opinion publique. Se basant sur les critères et sens des mots en diplomatie, le conseiller diplomatique laisse entendre que l'expression « lèche-botte » ne figure pas dans la lexicologie diplomatique. « Nous sommes avec cette prise de position dans les champs des relations qui sont fon-

dées sur des valeurs partagées et des intérêts communs », avance Ahamada Hamadi car poursuit-il « l'Arabie Saoudite étant un pays frère et ami, il est normal d'exprimer notre solidarité ».

Le conseiller justifie cette prise de position de l'Union des Comores en expliquant qu'aucun pays ne peut rester inerte face à l'évolution du monde et au soubresaut du temps qui passe. Ceci dit il revient à chaque pays de se positionner dans un camp ou dans un autre. Ahamada Hamadi dit que le pays a jugé utile de se positionner ainsi parce que selon lui, « le droit international et la justice doivent prévaloir au détriment des rumeurs et des faisceaux d'indices qui ne sont pas véritablement justifiés ».

Est-il nécessaire de se positionner face aux enjeux diplomatiques ? Le conseiller diplomatique du chef de l'Etat fait savoir que la parole du pays était absolument nécessaire

dans cette situation car « en diplomatie, le silence est toujours une forme d'expression ». « Il faut s'exprimer, apporter son jugement pour être clair dans sa prise de position parce que si on se tait, cela aurait suscité un suspens sur notre position. Et nous avons jugé utile de soutenir l'Arabie Saoudite parce que nous partageons avec lui des valeurs et des intérêts. Nous soutenons ce pays-là par solidarité. Si on devait se taire, le silence aurait provoqué des interprétations qui ne relèvent peut-être pas de ce que nous pensons », se justifie-t-il.

Afin d'évaluer la position des uns et des autres sur cette décision du ministère des Affaires étrangères et du gouvernement comorien, nous avons pris le soin de nous approcher de différentes personnalités politiques. Ces dernières n'ont toutefois pas souhaité s'exprimer sur le sujet.

A.O Yazid

ENSEIGNEMENT

Les lauréats de l'entrée en 6ème à Mohéli attendent toujours la promesse du Gouverneur

Lors de la proclamation des résultats de l'examen d'entrée en 6ème de l'année dernière, le président du jury avait annoncé que le gouverneur de l'île a promis de prendre en charge l'écolage des 5 premiers admis. L'année est en cours et les parents de ces lauréats attendent impatiemment la tenue de cette promesse.

Les résultats de l'examen d'entrée en 6ème de l'année dernière à Mohéli étaient très encourageants. 91,55% d'admis sur l'ensemble des CIPR de l'île. Pour

encourager ces élèves à fournir beaucoup plus d'efforts dans leurs cursus scolaires, Mohamed Said Fazul, gouverneur de l'île avait promis avant la proclamation des résultats que le gouvernorat prendra en charge l'écolage des 5 premiers. Une promesse qu'il avait faite à son domicile devant le jury. C'était un dimanche 23 août 2020.

L'année scolaire entame son deuxième mois dans l'île après une interruption causée par la deuxième vague du Coronavirus, et les parents de ces lauréats attendent toujours la promesse faite par le gouverneur de

l'île pour ces enfants prometteurs.

« La promesse est une dette, je me demande si le gouverneur a oublié ou il nous a tout simplement laissé tomber » se demande un parent d'élève, parmi les 5 premiers admis avec mention très bien et félicitation du jury.

Joint par téléphone, Chahalane Mohamed, Directeur de cabinet du gouverneur, se souvient bien de la promesse faite par son chef et promet à son tour d'entrer en contact dès ce jeudi avec Fazul pour en savoir plus. Chose promise, chose due.

Riwad



HABARI ZA UDUNGA

Une culture de performance basée sur la valorisation de l'intégrité

" Mlozi nde wulowo chatsi mbima za missi "

Le silence assourdissant de nos députés sur certains sujets pose une fois de plus la question de l'utilité de certaines structures. Ne parlons plus du conseil des îles qui se morfondent dans une léthargie sans nom. Le parlement se complait dans des prérogatives inutiles et ne se donne pas les moyens de jouer son rôle, de contrôle de l'action gouvernementale. Or, il faut définir très concrètement les secteurs d'intervention du parlement de façon à faciliter des relations qui rentrent dans le cadre normal d'une démocratie véritable.

Par ailleurs, il est aussi pertinemment reconnu que le problème se pose surtout sur les

missions que nous assignons aussi aux différents départements ministériels. Beaucoup d'études sous les cocotiers ont révélé que le dysfonctionnement de l'administration comorienne se traduit par une insuffisance en moyens financiers, matériels et en ressources humaines bien formées et expérimentées. On relève toujours une inadéquation entre les ressources humaines prévues dans les cadres organiques et les besoins réels pour remplir les missions dévolues aux institutions.

A cela l'on constate la plupart du temps une absence de textes définissant les mandats, les missions et les responsabilités des institutions entre l'Union et Îles. Il y a un manque de connaissance et de compréhension des objectifs et

orientations des politiques et stratégies nationales. Il est observé une absence de planification et d'évaluation du travail des individus au sein des institutions en charge des différents départements ministériels sur la base d'attentes signifiées répondant au plan de travail et au mandat de l'institution. Ces mêmes études notent l'absence d'un processus transparent basé sur des critères de compétence et de motivation permettant d'éviter l'ingérence des liens politiques et sociaux dans les nominations des agents à des fonctions techniques.

Il existe aussi une absence de culture de performance basée sur la valorisation de l'intégrité et des attitudes constructives et collaboratives et aussi une absence de motivation

du personnel (conditions de travail désastreuses, rémunération irrégulière, nominations et promotions non accordées sur des bases transparentes), une absence de communication suffisante des informations sur les objectifs et activités menées par les départements techniques.

Tous ces éléments, vous les retrouverez dans les rapports des experts nationaux et du système des Nations Unies. Cela amène les analystes à dire que les autorités gouvernementales à tous les niveaux ne s'impliquent pas convenablement et se demandent si ceux-ci sont suffisamment informés et sensibilisés sur les enjeux notamment les décisions et les recommandations qui sont adoptées.

Dans cet océan d'incertitudes, il est évident que le pays ne peut que régresser encore davantage. Mais comme nous ne cessons de le répéter, l'adoption d'une approche plus pragmatique et qui tienne compte de la situation de précarité qui touche différentes couches de la société serait la bienvenue.

La politique de navigation à vue qui est menée par tout le microcosme politique, ne pourra déboucher que sur une impasse. Toutefois, aucun, aucun de ces obstacles n'est, insurmontable. Nous pouvons si nous le souhaitons sincèrement, parvenir à les surmonter et à engager les îles de la lune dans la voie du développement économique.

Mmagaza

EDUCATION

5 écoles privées fermées pour non-respect de la réglementation

Le ministère de l'éducation a fermé au moins cinq écoles privées pour cause de non respect du règlement scolaire. D'après le ministère de l'éducation, ces écoles n'ont pas reçu l'autorisation d'ouverture et ne remplissent pas les conditions préalables. Trois autres écoles sont en cours de fermeture pour la même cause.

Environ cinq écoles privées ouvertes cette année académique ont été fermées par le ministère de l'éducation. Il s'agit des écoles privées Groupe Scolaire Le Compétent, école Mohamed

Awad SARL, école privé Alhabib Omar, groupe scolaire Al-Azhar et groupe scolaire Al-IlHasse. D'après le ministre de l'éducation, ces établissements se sont permis d'ouvrir sans autorisation préalable comme la procédure l'exige. « Les inspecteurs de l'éducation nationale sont sur les dossiers d'au moins trois autres écoles privées qui se trouvent dans la même situation », souligne Moindjie Mohamed Moussa. Pour lui, il est dans l'urgence de mettre de l'ordre pour garantir une éducation de qualité aux élèves comoriens. « Ces agissements sont flagrants. Ces écoles ont été retrouvés

en train d'enseigner, une profession réglementée sans autorisation préalable », signale-t-il.

Une des écoles comptait dans son effectif 38 élèves dont 2 en Petite Section. Elle a regroupé dans une seule classe la CM1, CM2, 6e et 5e, difficile de savoir ce qu'elle enseigne à ces enfants et avec quel programme. « Deux inspecteurs sont désignés pour accompagner les inscriptions des élèves dans d'autres établissements. Je tiens à préciser que ces transferts concernent exceptionnellement ces écoles », précise le ministre.

Quant au doyen de l'inspection

au ministère de l'éducation nationale Moustakim Djoubeir, il a expliqué clairement que les règles sont claires pour ouvrir une école. L'école en question doit remplir des conditions qui sont claires et avoir l'autorisation. « Nous, à l'inspection, nous nous rendons sur place pour vérifier que l'école est dans les normes avant l'ouverture. En octobre dernier, le ministère avait fait une note pour que les écoles se conforment. Mais on dirait que ces dernières n'ont pris en compte cela », explique-t-il.

Pour rappel, depuis quelques temps, le ministère de l'éducation

nationale a lancé une procédure d'assainissement du secteur de l'enseignement privé et a temporairement suspendu l'ouverture de tout nouvel établissement scolaire. Par ailleurs, une marge a été accordée aux autres écoles privées en exercice avant cette suspension pour se conformer aux dispositions réglementaires régissant le secteur. Un dossier complet de chaque école doit être déposé aux services de l'enseignement privé au ministère avant le 31 mars 2021.

Andjouza Abouheir

Transport aérien

Kenya Airways reprend ses vols de Paris dès le 17 mars prochain

Suspendu en janvier dernier soit deux mois en raison des mesures restrictives contre la covid-19, la compagnie Kenya Airways va reprendre dans deux semaines sa liaison de Nairobi-Paris. Du côté de Moroni, toutes les dispositions sont prises afin d'assurer la sécurité sanitaire des passagers.

La compagnie aérienne Kenya Airways relancera dans quinze jours sa liaison entre Nairobi et Paris, suspendue fin janvier en raison du renforcement des restrictions des voyages liées à la pandémie de Covid-19. A partir du 17 mars 2021, la compagnie nationale kenyane proposera initialement un vol par semaine entre sa base à Nairobi-Jomo Kenyatta et l'aéroport

de Paris-CDG, opéré en Boeing 787-8 Dreamliner pouvant accueillir 30 passagers en classe Affaires et 204 en Economique. Et les départs sont programmés le mercredi. Une bonne nouvelle pour les clients fidèles de cette compagnie qui peuvent désormais se préparer à prendre le vol dans leur déplacement.

D'après Robert, le chef d'agence de Moroni, toutes les dispositions sont prises pour assurer la sécurité sanitaire des passagers. « En réalité, nous n'avons pas vraiment fermé durant tout ce temps. L'agence avait un partenariat commerciale avec la compagnie Air France où tous nos clients étaient jadis transférés pour assurer leur voyage », souligne-t-il. Selon ce dernier, la compagnie fera deux rotations par semaine soit mer-



credi et samedi. « Si l'effectif est élevé, nous pourrions augmenter une autre rotation au fil du temps », précise-t-il.

Pour assurer la sécurité sanitaire des passagers, la compagnie a en son sein un médecin qui vérifie auprès de l'Inrap, les tests de la

covid-19 afin d'éviter les mauvaises surprises. « Une fois les tests faits, le médecin se rend à l'Inrap afin de vérifier lui-même la liste des tests négatifs de nos passagers. Aucune chance qu'un passager falsifie ses résultats », rassure-t-il.

Sur ce point, la ministre de la santé Loub Yacouti Athoumani a annoncé la mise en place d'une application informatisée qui permettra aux passagers d'avoir leurs résultats en toute sécurité et avec plus de fiabilité. Un dispositif qui selon elle, va mettre fin aux falsifications des tests en cette période de Covid-19.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

Les agents des Travaux Publics accumulent cinq mois d'arriérés de salaire

Les agents des Travaux Publics comptent aujourd'hui cinq mois d'arriérés de salaire. Ils prévoient d'entamer un arrêt de travail dès lundi prochain si d'ici là la situation ne s'est pas améliorée.

Les agents de la régie des Travaux publics de Ngazidja enregistrent cinq mois d'arriérés de salaire. Depuis cinq mois, ils n'ont pas vu la couleur de l'argent. Face à cette situation, ils décident d'entamer une grève à partir du lundi prochain si rien ne change d'ici là. « Nous avons déjà prévenu le directeur pour notre arrêt de travail. On réclame nos droits en tant qu'employés. Nous sommes des parents et cette situation rend difficile notre quotidien », déclare avec tristesse Djoumoi Ali, soudeur aux Travaux publics. Selon lui, cette situation est inadmissible et incompréhensible.

« Comment peut-on laisser des employés cinq mois sans les payer, se demande Ahamada Mohamed, un conducteur d'engin de ladite régie. On est convaincu qu'il y a des moyens pour nous payer, mais on ne sait pas pourquoi le directeur ne nous paie pas. Disons que c'est une

maladie de tous les directeurs qui se succèdent dans cette régie. Chaque directeur a laissé toujours des arriérés, comme pas possible. Si nous voulons tous les calculer, ça sera plus de vingt mois d'arriéré. Mais, ces mois passés ils nous payeront au dernier jugement. Aujourd'hui, nous

réclamons nos cinq mois que le nouveau directeur Ali Boina nous doit ».

Désespérés, ils évoquent les dysfonctionnements au sein de la boîte et le manque des matériels pour travailler. « Il est temps que l'Etat se penche sur cette régie publique. On a des bons techniciens qui sont

capables de réhabiliter ou de faire des bonnes routes. Mais les moyens ne leur permettent pas de bien travailler. Il est temps de valoriser les sociétés d'Etat afin qu'elles puissent être capables d'accompagner l'Etat pour le développement du pays », souligne-il.

Ces derniers montrent qu'ils ne voulaient pas en arriver là mais la situation ne leur a pas laissé le choix. « Avec la réouverture des écoles, il faudra de l'argent en tant que père de famille », dit-il. Ils ont saisi l'occasion de faire appel au chef de l'Etat et au ministre des finances de penser aussi aux employés des sociétés d'Etat. « Chaque vingt cinq du mois, les fonctionnaires touchent leur salaire, pourquoi pas nous », s'interroge-t-il.

Nassuf Ben Amad



FOOTBALL : COUPE DES COMORES

Physiquement défaillante, Us Mbeni se fait ridiculiser par Volcan club (5-1)

L'allègement des mesures barrières contre la Covid-19 a permis à la Ffc de reprendre les compétitions. Les Ligues insulaires ont préféré amorcer la Coupe des Comores. A Ngazidja, la compétition est aux 16e de finale. Le mercredi 3 mars 2021 au stade Maluzini, le manque de condition physique a alourdi le jeu de l'Us Mbeni. Elle se fait ridiculiser par Volcan club (5-1).

Les autorités politiques ont assoupli les mesures de restriction contre le coronavirus. Ce qui a permis à la Fédération de Football des Comores (Ffc) d'ordonner la reprise des activités sportives, mais limitée au ballon rond. Les Ligues de Moili, de Ndzouani et de Ngazidja ont choisi la continuation de la Coupe des Comores. La Ligue de Ngazidja amorce les 16e de fina-

le. Au complexe omnisports de Maluzini le mercredi 3 mars 2021, Volcan Club de Moroni s'est mesuré avec Union sportive de Mbeni. La partie s'est soldée par un score de parité (1-1) : Chadhuli Tchenko des locaux (17e, 1-0). Et Soulé Mohamed des visiteurs égalise (22e, 1-1).

Mais au retour des vestiaires, la situation des ambassadeurs de Hamahamet s'est compliquée. La défaillance en endurance, en résistance et en vitesse ont alourdi la mobilité des joueurs et perturbé la circulation de balle. Volcan Club de Moroni exploite à bon escient ce handicap et creusé largement l'écart : Dany Fanomezana Daniel (50e, 2-1), Tchenko Chdhuli (55e, 3-1), Diarr Diaritiana (65e, 4-1). Izidine met fin à l'hémorragie de buts (80e, 5-1). Les prétendants au titre sortent d'un 2e confinement. Sans aucune prépara-



Volcan clubde Moroni(photo darchive)

tion physique et psychologique, ce ne sera pas surprenant de revivre ce genre de surprise saumâtre.

Lundi, la ligue de Ngazidja a vu s'opposer Fehimi et Kaz club. Les

deux clubs se sont séparés au stade de la capitale sur le score final de quatre buts à deux en faveur de la seconde formation citée. Mardi dernier, le même stade a accueilli Asj

Dzwadjuu à Apaches club de Mitsamihuli. L'équipe d'Appache a gagné le match par 2 buts à 0.

BM Gondet

LIBRE OPINION

Des soldats comoriens, nombreux sont morts pour la France



Un peu partout dans le monde, on sait que certaines personnes interprètent, selon leur convenance, le concept de démocratie que nous vivons au quotidien. C'est tout simplement la gestion des rapports de force, le dialogue politique et la qualité de vie de la population, en affirmant au préalable que « la démocratie, c'est cette confrontation d'idées ». A cet effet, les avis ont divergé là-dessus entre les pays africains et les pays occidentaux, en particulier à ceux qui ont fait la révolution, la guerre durant la période 1939-1945, un peu après la deuxième guerre mondiale, parmi eux on peut citer la France, l'Italie et l'Allemagne ont vécu la psychose engendrée par la crainte et les actes de tortures commis par l'armée de Hitler.

Ceci a d'ailleurs été contesté par tout le monde sans vergogne. Si on prend l'exemple de la France, en 1940, le Général de

Gaule est certes un homme grand, plutôt un homme de conviction fait appel ainsi à tous les ressortissants des territoires d'outre-mer et notamment ceux qui ont été mises sous la tutelle de la France dont les îles Comores, ayant fait partie des Forces armées pour former une grande forme de résistance, le combat contre le troisième Reich. Paradoxalement cette forme de résistance est composée dans sa majeure partie des éléments issus de l'armée.

Ces soldats africains, y compris ceux de l'archipel des Comores regroupés dans un bataillon, c'est ce qu'on appelle « les tirailleurs » sénégalais créa une sorte de méfiance et scepticisme pour ne pas utiliser le mot « délation » synonyme de dénonciation à l'encontre des collaborateurs français avec le Reich. C'est ainsi que beaucoup d'entre eux ont été jugés, exécutés après le débarquement des alliés réussi en Normandie le 6 juin 1944 pour mettre fin au régime d'Hiller et la libération de la France en 1944. Le 14 juillet 1945, date à laquelle, la France a retrouvé son unité nationale, sa fierté et sa dignité. Le Général De Gaulle a crié haut et fort en donnant une dimension nouvelle à son devoir de réserve vis à vis du politique.

Ce dont il a besoin, c'est la stabilité politique pour toujours avec des dirigeants honnêtes. En outre, il a continué par la suite à mettre en place une

structure institutionnelle et démocratique. N'oublions pas qui dit démocratie en premier, la tenue des élections libres et transparences, le libre accès aux médias publics et ensuite à la charte de l'opposition. Pour lui en tout cas « il n'y a pas développement sans démocratie et pas de démocratie sans développement ». Tout ceci

porte à faciliter l'épanouissement et le développement économique de son pays.

Disons vers un grand pays démocratique digne de ce nom. Mais une question se pose encore : pourquoi les pays d'Afrique et, en particulier les ex colonies Françaises, la plupart d'entre eux ont hérité d'une décennie de crise puérile et

inutile conflit, alors que beaucoup d'Etats anglophones s'en sortent beaucoup mieux ? Pour mon pays je ne dis rien ! Personne n'est censé savoir que le covid 19 défie la démocratie.

Salim Maabad



Avis de recrutement

La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France au nom de la Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres.

Si vous êtes motivés et prêts à relever des défis, la COI, pour son projet **Veille Sanitaire - Réseau SEGA**, est à la recherche de :

Un(e) Assistant(e) Administratif(ve) et Financier(e) (AAF)

Le dossier d'appel à candidatures peut être obtenu comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI (www.commissionoceanindien.org)
- Au Département des Ressources Humaines à l'adresse e-mail suivante : hr@coi-ioc.org
- Au Secrétariat général de la COI à l'adresse ci-dessous.

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **Vendredi 26 Mars 2021 à 16h00 (heure de Maurice)**.

Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien
Blue Tower, 3^{ème} étage, Rue de l'Institut, Ébène, Maurice
Tél.: (+230) 402 61 00 - secretariat@coi-ioc.org - www.commissionoceanindien.org